

COMITE DES YVELINES

RÈGLEMENT DES COMPÉTITIONS DE LOISIR

COUPE 78 INDIVIDUELLE SENIORS Masc. & Fém.

Samedi 03 décembre 2016

SARTROUVILLE Gymnase Louis Paulhan, 15 Rue Guy Maupassant

Pesée Féminines : 13h00 à 13h30

Pesée Masculins : 14h30 à 15h00

1- DÉFINITION

La Coupe des Yvelines Séniors est une compétition de loisir, qui permet aux judoka, de bon niveau, d'accéder à une manifestation nationale

1^{er} qualifié : Championnats de France 2D (17/12/16)

2^{ème} qualifié : Coupe de France 3D (18/12/16)

À l'Institut du Judo PARIS

2- SEXE : FÉMININ ET MASCULIN

3- ANNÉES DE NAISSANCE :

Juniors et Seniors

Né(e)s en 1998 et avant.

4- NATIONALITÉ : FRANÇAISE ET ÉTRANGÈRE

Telle que définie dans le Code Sportif.

5- GRADES – LICENCE – PASSEPORT – CERTIFICAT MÉDICAL

- Ceinture verte minimum.
- Deux années de licence FFJDA, dont celle de l'année en cours.
- Passeport de moins de 8 ans (une tolérance de validité jusqu'au 31 août de la saison est accordée)
- Certificat médical obligatoire mentionnant l'absence de contre-indication à la pratique du Judo, Jujitsu, en compétition datant de moins d'un an au jour de la compétition.

6- PARTICIPANTS ET ENGAGEMENTS

Seuls sont autorisés à participer les judoka qui ne sont pas qualifiés au Championnat de France individuel 1^{ère} division 2016.

7 - CATÉGORIES DE POIDS

Pas de surclassement de poids possible.

Féminines : - 48 kg ; - 52 kg ; - 57 kg ; - 63 kg ; - 70 kg ; - 78 kg ; + 78 kg

Masculins : - 60 kg ; - 66 kg ; - 73 kg ; - 81 kg ; - 90 kg ; - 100 kg ; + 100 kg

8 - ARBITRAGE

Règles d'arbitrage de la FIJ et de la FFJDA

(site de la FFJDA)

Chaque participant doit se munir d'une ceinture rouge personnelle.

9 - TEMPS DU COMBAT

Féminines : 4 minutes

Masculins : 5 minutes

Avantage décisif.

Récupération : dix minutes obligatoires entre deux combats

10- FORMULE DE COMPÉTITION ET ENGAGEMENTS

Cf. Code sportif – Paragraphe J – Organisation

3/ Formule de compétition

Accompagnant autorisé.

11- ÉPREUVES DE QUALIFICATION

Inscriptions extranet avant le mercredi 30/11/2016 (minuit)

12- RELATION GRADE CHAMPIONNAT : OUI

RÈGLEMENT DES COMPÉTITIONS DE LOISIR CHAMPIONNAT DE FRANCE INDIVIDUEL 2^{ème} DIVISION

Samedi 17 Décembre 2016

Paris, IJ

Programme officiel

1 - DÉFINITION

Le Championnat de France Individuel 2^{ème} division décerne les titres de champion de France à des judoka au niveau national ne permet pas d'accéder au niveau international.

2 - SEXE : FÉMININ ET MASCULIN

3 - ANNÉES DE NAISSANCE :

JUNIORS ET SENIORS

Né(e)s en 1998 et avant

4 - NATIONALITÉ : FRANÇAISE ET ÉTRANGÈRE

Telle que définie dans le code sportif.

5 - GRADES – LICENCE – PASSEPORT - CERTIFICAT MÉDICAL

- Ceinture verte minimum.
- Deux années de licence FFJDA, dont celle de l'année en cours.
- Passeport de moins de 8 ans (une tolérance de validité jusqu'au 31 août de la saison est accordée)
- Certificat médical obligatoire mentionnant l'absence de contre-indication à la pratique du Judo, Jujitsu, en compétition datant de moins d'un an au jour de la compétition.

6 - PARTICIPANTS ET ENGAGEMENTS

Seuls sont autorisés à participer les judoka qui ne sont pas qualifiés au Championnat de France Individuel 1^{ère} division.

Les combattants descendants de la 1^{ère} division à la 2^{ème} division combattront directement au niveau des 1/2 finales du championnat de France senior. Ceux-ci seront engagés sous la responsabilité du club des combattants.

7 - CATÉGORIES DE POIDS

Pas de surclassement de poids possible.

Féminines :

- 48 kg ; - 52 kg ; - 57 kg ; - 63 kg ; - 70 kg ; - 78 kg ; + 78 kg

Masculins :

- 60 kg ; - 66 kg ; - 73 kg ; - 81 kg ; - 90 kg ; - 100 kg ; + 100 kg

8 - ARBITRAGE

Règles d'arbitrage de la FIJ et de la FFJDA

(site de la FFJDA)

Chaque participant doit se munir d'une ceinture rouge personnelle.

9 - TEMPS DU COMBAT

Féminines : 4 minutes

Masculins : 5 minutes

Avantage décisif.

Récupération : dix minutes obligatoires entre deux combats

10 - FORMULE DE COMPÉTITION ET ENGAGEMENTS

Cf. Code sportif – Paragraphe J

*– Organisation 3/ Formule de
compétition*

Accompagnant autorisé.

11 - ÉPREUVES DE QUALIFICATION

Sur sélection régionale (**1er Coupe 78**)

12 - RELATION GRADE CHAMPIONNAT

OUI

RÈGLEMENT DES COMPÉTITIONS DE LOISIR COUPE DE FRANCE INDIVIDUELLE SENIORS

Dimanche 18 Décembre 2016

Paris, IJ

[Programme officiel](#)

1 DÉFINITION

La Coupe de France Individuelle seniors permet aux judoka qui ne sont pas intégrés dans le haut niveau de se confronter dans une manifestation nationale.

2 - SEXE : FÉMININ ET MASCULIN

3 - ANNÉES DE NAISSANCE :

JUNIORS ET SENIORS
Né(e)s en 1998 et avant

4 - NATIONALITÉ : FRANÇAISE ET ÉTRANGÈRE

Telle que définie dans le code sportif.

5 - GRADES – LICENCE – PASSEPORT - CERTIFICAT MÉDICAL

- Ceinture verte minimum.
- Deux années de licence FFJDA, dont celle de l'année en cours.
- Passeport de moins de 8 ans (une tolérance de validité jusqu'au 31 août de la saison est accordée).
- Certificat médical obligatoire mentionnant l'absence de contre-indication à la pratique du Judo, Jujitsu, en compétition datant de moins d'un an au jour de la compétition.

6 - PARTICIPANTS

Ouvert à tous les licenciés de la FFJDA à l'exception des combattants qualifiés au Championnat de France 1^{ère} division.

7 - CATÉGORIES DE POIDS

Pas de surclassement de poids possible

Féminines : - 48 kg ; - 52 kg ; - 57 kg ; - 63 kg ;
- 70 kg ; - 78 kg ; + 78 kg

Masculins : - 60 kg ; - 66 kg ; - 73 kg ; - 81 kg ;
- 90 kg ; - 100 kg ; + 100 kg

8 - ARBITRAGE

Règles d'arbitrage de la FIJ et de la FFJDA

(site de la FFJDA)

Chaque participant doit se munir d'une ceinture rouge personnelle.

9 - TEMPS DU COMBAT :

4 minutes

Avantage décisif

Récupération : 10 minutes entre deux combats

10 - FORMULE DE COMPÉTITION

*Cf. Code sportif – Paragraphe J – Organisation – 3/
Formule de compétition*

Accompagnant autorisé.

11 - ÉPREUVES DE QUALIFICATION

Sur sélection régionale (**2^{ème} Coupe 78**)

12 - RELATION GRADE CHAMPIONNAT :

Oui